

**Signature d'une convention de partenariat
entre Nantes Métropole et la Caisse des Dépôts
pour le soutien à l'investissement public, le développement économique et la
transition énergétique du territoire**

Nantes, le 3 juillet 2015 – Johanna Rolland, maire de la Ville de Nantes et présidente de Nantes Métropole et Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe du groupe Caisse des Dépôts et directrice du fonds d'épargne, ont signé, ce jour, une convention de partenariat pour le soutien à l'investissement public, le développement économique et la transition énergétique du territoire. Cette convention vise à définir les orientations stratégiques de leur partenariat et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Ce protocole de partenariat a comme objectif d'accompagner le développement des projets d'investissement de la Métropole en mobilisant l'ingénierie amont nécessaire à leur émergence et en optimisant les effets de levier pour faciliter leur financement.

Il a été décliné autour d'actions communes entre Nantes Métropole et la Caisse des Dépôts répondant aux objectifs suivants :

- agir pour l'emploi et le développement économique du territoire,
- agir pour soutenir la transition énergétique,
- agir pour répondre aux enjeux de mobilité des habitants de la Métropole,
- accompagner le développement urbain équilibré et maîtrisé du territoire métropolitain
- soutenir la culture sur le territoire métropolitain, vecteur d'attractivité,
- porter l'ambition numérique pour Nantes Métropole.

Cette convention ne constitue pas un engagement financier de la part de Nantes Métropole et de la Caisse des Dépôts et sera déclinée en conventions spécifiques pour la mise en œuvre opérationnelle des différents axes.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable. www.caissedesdepots.fr

A propos de Nantes Métropole

Nantes Métropole veille à répondre à la croissance démographique du territoire, aux nouveaux défis de la société (vieillesse, maintien à domicile, éclatement des ménages, précarités professionnelles...), aux enjeux climatiques, tout en restant attractive et solidaire.

Près de 600 000 personnes habitent dans la métropole nantaise aujourd'hui et elle comptera 75 000 habitants de plus dans 15 ans. A travers un engagement volontariste partagé avec les 24 communes de l'agglomération, un programme ambitieux pour le logement est développé sur le territoire de l'agglomération nantaise avec l'objectif de 6 000 logements neufs construits chaque année, dont près de 2 000 logements sociaux et 1300 logements abordables, afin que chacun puisse avoir un logement en fonction de ses revenus et de ses besoins.

La politique de Nantes Métropole vise à accroître la part de logements sociaux en réponse aux besoins, avec un objectif de 25% de la production globale de logements. Nantes Métropole souhaite également porter la part de logement abordable à 25% de la production neuve totale avec un encadrement des prix de vente à 2 400€/m². A l'horizon 2017, 50% des logements sociaux devraient être alimentés en énergies renouvelables, ce qui se traduira par la baisse de la facture énergie et de l'émission de gaz à effet de serre.

La Métropole est engagée également dans des objectifs volontaristes de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Son objectif est de réduire de 30 % ses émissions par habitant à l'horizon 2020 par rapport aux émissions de 2003 et de 50 % à l'horizon 2030, dans la perspective du facteur 4 en 2050. La rénovation énergétique des logements est un levier important pour atteindre cet objectif, 30 % des émissions étant issues du secteur résidentiel.

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Céline Moisant - Tél. : 02 41 20 23 73 - email : celine.moisant@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Nantes Métropole

Service de presse - Tél. : 02 40 99 67 06 - email : presse@nantesmetropole.fr
